

# TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Déclaration annuelle des supports au 1<sup>er</sup> janvier 2016 concernant les pré-enseignes, les enseignes et les panneaux publicitaires

Déclaration à faire parvenir signée à la Mairie de Montreuil avant le 1<sup>er</sup> mars 2016

## 1 Informations relatives au redevable

Raison sociale : .....

Nom de l'enseigne commerciale : .....

Nom et prénom : .....

Adresse de l'établissement : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Numéro de siret : .....

Date d'inscription au RCS\* : .....

N° téléphone : ..... Adresse mail : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Si vous n'exploitez pas le dispositif, veuillez indiquer les coordonnées complètes du redevable**

Nom ou raison sociale : .....

Adresse postale : .....

Cette demande est indépendante de la déclaration complémentaire ou de la demande d'autorisation. Si vous possédez plusieurs établissements, il faut renseigner une déclaration par établissement.

\* RCS : registre du commerce et des sociétés.



## 2 Relevé des surfaces des supports taxables

Déclaration des supports existants au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Nature des supports	Nombre de supports taxés		Surface totale (1) en m <sup>2</sup>	
Enseignes Reporter le total de l'annexe 1				
Panneaux publicitaires Reporter le total de l'annexe 3	Numérique	Non numérique	Numérique	Non numérique
Pré-enseignes Reporter le total de l'annexe 2	Numérique	Non numérique	Numérique	Non numérique

(1) Lorsque la somme des surfaces obtenues est un nombre avec deux chiffres après la virgule, elle est arrondie comme défini ci-après : 1,84 m<sup>2</sup> → 1,80 m<sup>2</sup> – 1,85 m<sup>2</sup> → 1,90 m<sup>2</sup>

Je n'ai aucun dispositif taxable à déclarer

## 3 Engagement du déclarant

Je soussigné(e)....., auteur du présent courrier, m'engage à porter à connaissance tous les supports existants au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Je m'engage également à informer la ville de Montreuil, de toutes modifications, créations ou suppressions de supports qui surviendraient au cours de l'année 2016, et ce, dans les deux mois suivant ladite transformation, sous forme d'une déclaration complémentaire, conformément à la loi n°2008-776 du 4 août 2008.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Cachet et signature :

## 4 Annexe 1 – Les enseignes

	Scellée au mur parallèlement ou perpendiculairement, sur toiture, sur parking, sur vitrine, sur auvent, sur stores, sur totem	Nom de la rue où est visible le support	Hauteur x largeur	Nombre de faces	Surface taxable
<b>EXEMPLE E0</b>	Enseigne perpendiculaire "Le Paradis"	34 rue de Paris	0,75 x 0,75	2	1,10
				<b>TOTAL</b> (À reporter au chapitre 2)	

## 5 Annexe 2 - Les panneaux publicitaires

N°	TYPE DE SUPPORT	SUPPORT NUMÉRIQUE	SURPPORT NON NUMÉRIQUE	LOCALISATION	DIMENSIONS	NOMBRE DE FACE	SURFACE TOTALE
	sur toiture, sur façade, sur mur, scellée au sol...			nom de la rue où est visible le support	hauteur x largeur		surface taxable
<b>EXEMPLE P0</b>	Panneau " Le Paradis "	Oui		Sur la départementale RD28	2,00 x 2,50	2	12,50
						<b>TOTAL</b> (À reporter au chapitre 2)	Numérique Non numérique

## 6 Annexe 3 - Les pré-enseignes

N°	TYPE DE SUPPORT	SUPPORT NUMERIQUE	SURPPORT NON NUMERIQUE	LOCALISATION	DIMENSIONS	NOMBRE DE FACE	SURFACE TOTALE
	sur toiture, façade, mur, scellée au sol...			nom de la rue où est visible le support	hauteur x largeur		surface taxable
EXEMPLE P0	Panneau fixé au mur " Le Paradis, à 200 mètres à gauche "	Oui		Croisement de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue de France	1,25 x 1,50	1	1,90
<b>TOTAL</b> (À reporter au chapitre 2)							

Veillez joindre une photographie de chaque dispositif déclaré ou bien une vue en plan des dispositifs pour faire valoir leurs exactitudes.